

Démarrer le projet : constituer l'équipe médicale pouvant porter la démarche

Un besoin : structurer le projet en répondant aux attendus institutionnels définis par l'ARS en 2024

Contexte institutionnel local :

- o Une démarche préexistante au sein de l'établissement mais sans unicité et porteur unique.
- Des recommandations nationales et régionale incitant à formaliser des équipes structurées et identifiées pour renforcer l'efficacité opérationnelle.

Enjeu local :

- Doter l'établissement d'une EMA formalisée, transversale et visible, répondant au cadre doctrinal et aux besoins de l'établissement et de son territoire
- Méthode : réponse à l'appel à projet dédié publié par l'ARS Grand Est :
 - Centralisation du dossier par le Secrétariat général du CHU
 - o Instruction des sujets techniques entre directions fonctionnelles (RH, finances, direction des soins)
 - La direction reste en soutien à l'équipe médicale dans la rédaction du dossier pour répondre à l'appel à projet de manière exhaustive et convaincante





Construire le projet : préparation du dossier de candidature

Une co-construction entre expertise médicale et pilotage administratif

- Co-construction médecin / direction dès l'origine du projet :
 - Élaboration du dossier conjointement (contenu médical, cadrage institutionnel, modèle de fonctionnement, financement, maquettes RH).
 - Le médecin porteur et son équipe ont défini le contenu scientifique, les objectifs et les besoins opérationnels nécessaires à l'équipe.
 - Le directeur a assuré la mise en forme, la structuration du dossier et la cohérence budgétaire et calendaire.
- Directeur comme référent identifié : garant de la continuité et de la fluidité du pilotage dans le fonctionnement en « routine » de l'EMA.
- Création rapide d'une UF dédiée : affectation du temps médical et paramédical facilitée.
- Qualité du dialogue médico-administratif : échanges réguliers, anticipation des besoins et réponses partagées.



Mettre en œuvre le projet : un fonctionnement en routine à initier rapidement

Des résultats concrets grâce à une collaboration fluide et institutionnalisée

Appui institutionnel fort :

- Présentation du projet dans les instances (CMG, Directoire élargi, Collège des directeurs).
- Diffusion au sein du GHT et plus largement du territoire (lien avec la médecine de ville notamment)

Recrutement et mise en œuvre :

- Rapidité d'exécution grâce à la coordination médico-administrative dans le déploiement effectif des ressources
- Affectation et suivi des ressources RH/financières facilité.

Financement et traçabilité :

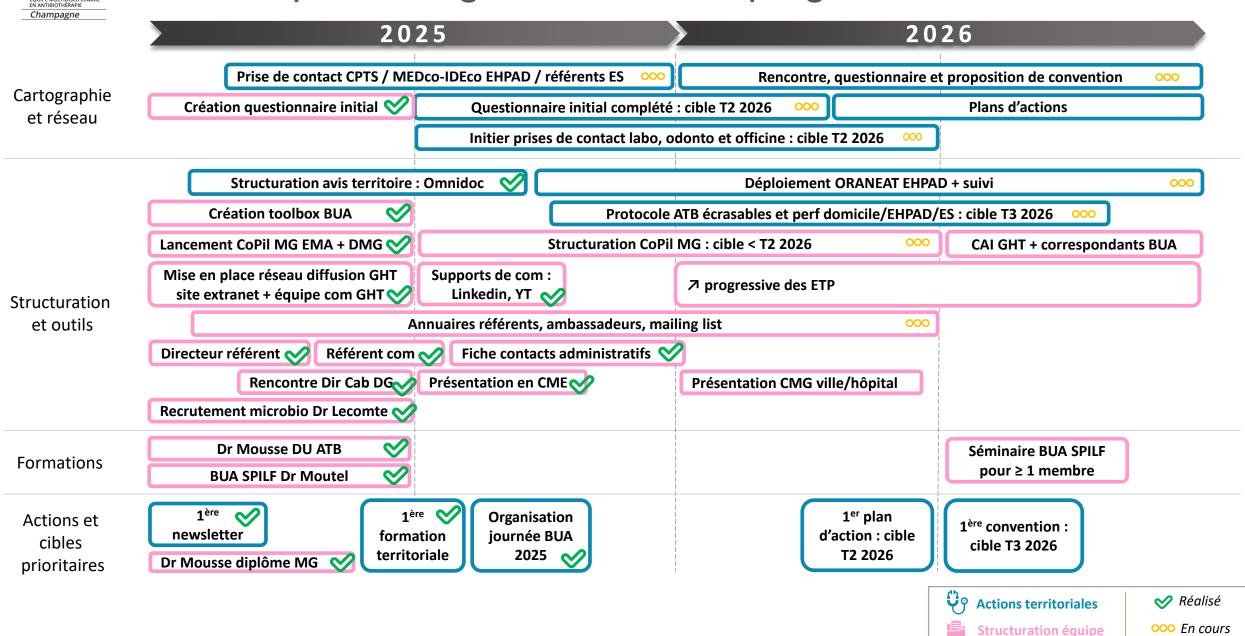
- o Interface fluide sur les enjeux de budgets, suivi consolidé tout au long du projet.
- Suivi des indicateurs en lien avec les directions fonctionnelles concernées et au besoin.
- En conséquence : une EMA opérationnelle, visible et reconnue, soutenue institutionnellement.





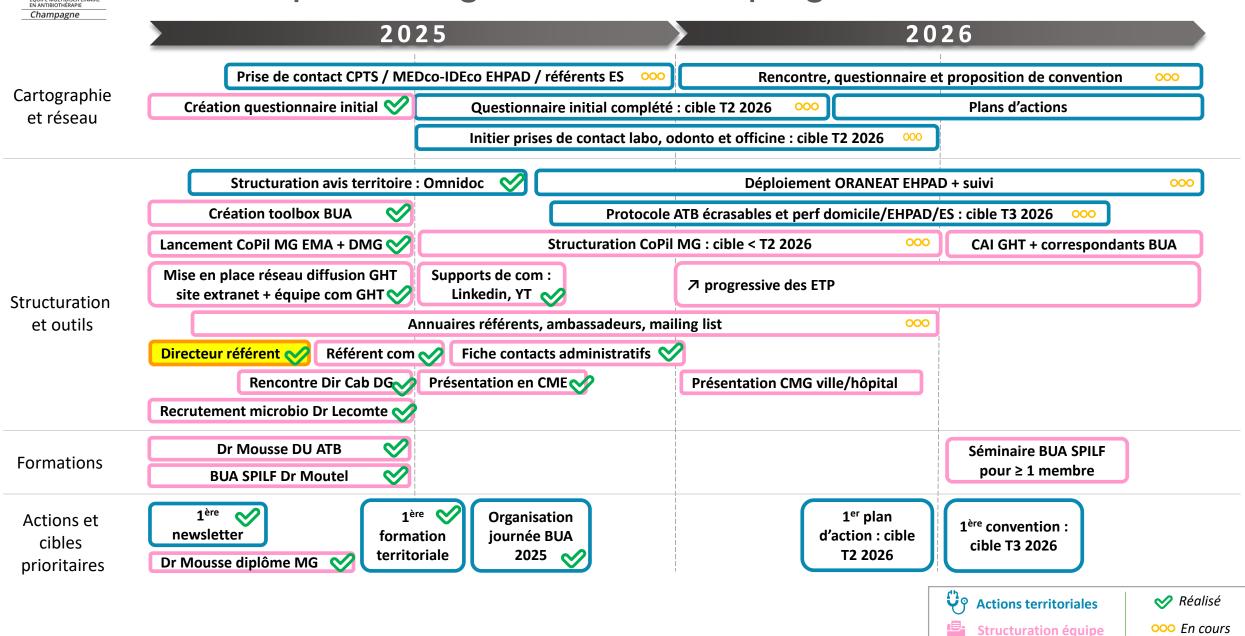


Rétroplanning EMA Champagne 2025-2026



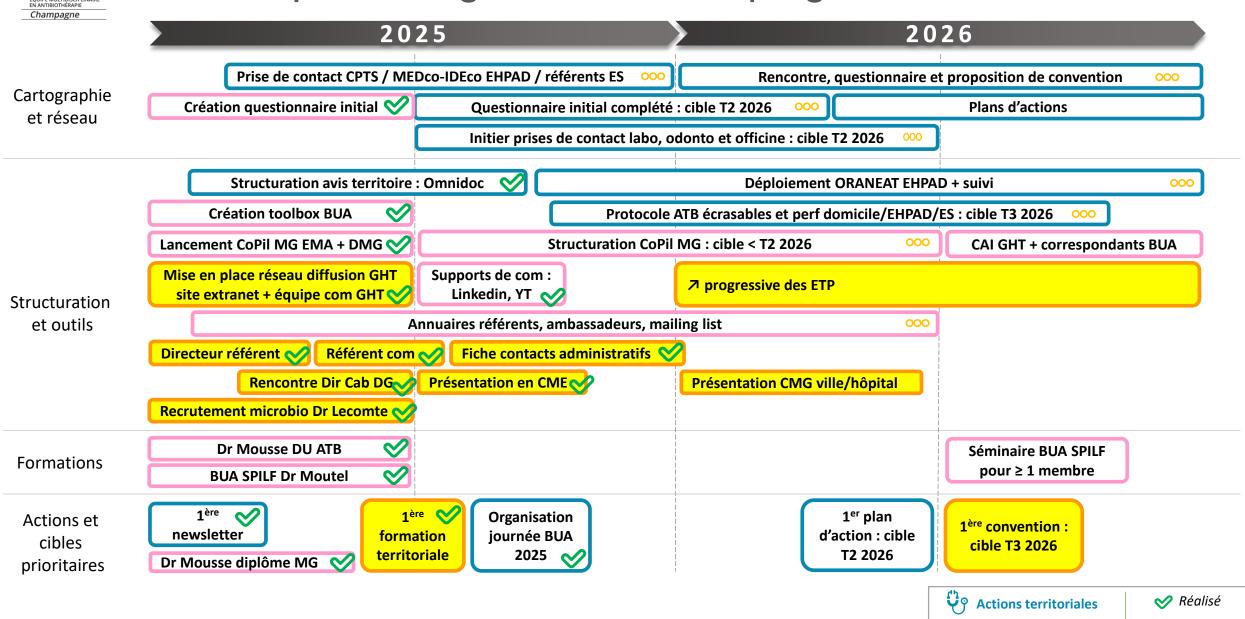


Rétroplanning EMA Champagne 2025-2026





Rétroplanning EMA Champagne 2025-2026



Structuration équipe

ooo En cours